

Situation de plus en plus tendue dans les prisons : la Fidex sonne l'alerte

Depuis des mois, les services externes des prisons bruxelloises alertent sur les difficultés observées en prison et celles qu'ils rencontrent pour exercer leurs missions auprès des personnes détenues. La situation continue pourtant de se dégrader.

Malgré des alertes répétées et l'interpellation régulière du ministre de la Justice à la Chambre, la situation ne s'améliore pas dans les prisons bruxelloises et l'ouverture dans les jours à venir de la mégaprison de Haren ne fait que renforcer nos inquiétudes.

Une situation déjà catastrophique, aggravée par l'ouverture de la prison de Haren

Le quotidien dans les prisons était déjà difficile, il devient impossible. Dans un contexte de sous-effectif chronique constaté de longue date, le déploiement, ces dernières semaines, d'une partie du personnel pénitentiaire sur le site de la nouvelle mégaprison de Haren a des conséquences de plus en plus lourdes sur le quotidien des personnes détenues.

Nous avons notamment pu le constater à l'occasion des journées d'immersion pour des journalistes et des magistrat-es, organisé à la mi-septembre, qui s'est notamment traduit par la suppression d'accès aux préaux et aux douches mais aussi à des refus d'accès opposés aux professionnel·les des services externes. Depuis, les difficultés perdurent et les personnes détenues les subissent de plein fouet. Cet isolement renforcé des détenu-es est particulièrement préoccupant pour les personnes les plus vulnérables que nous accompagnons et qui souffrent de maladie mentale, pour lesquelles nous craignons le pire.

Dès lors, nos organisations ne peuvent que faire le constat d'une situation de plus en plus explosive dans les établissements pénitentiaires bruxellois, dans lesquels des centaines de personnes sont quotidiennement privées de l'exercice d'une partie de leurs droits et vivent dans des conditions insalubres (cellules suroccupées, mobilier dégradé et non remplacé, etc.), chaque jour plus indignes dans un pays comme la Belgique.

Cela fait des années que nous alertons sur cette situation et qu'on nous oppose que tout sera résolu avec l'ouverture de la prison de Haren. Dans un contexte de grande opacité sur les modalités de ce déménagement (les personnes détenues n'ont reçu presque aucune information), ce sont pourtant des centaines de personnes qui continuent d'être enfermées dans des conditions indignes. Pour certaines, la situation va perdurer puisque le calendrier du déménagement, de même que la date de fermeture définitive de ces lieux (en particulier l'établissement de Saint-Gilles), demeurent incertains. Or, rien n'est annoncé pour remédier aux difficultés humaines et matérielles que nous observons quotidiennement.

Un accès des services externes toujours entravé

Les conditions de travail dégradées régulièrement dénoncées – à juste titre – par le personnel de surveillance pénitentiaire affectent également les professionnel·les des services externes, comme nous le déplorons régulièrement. Si la période estivale et les absences pour congés du personnel pénitentiaire ont récemment été avancées pour justifier cet état de fait, force est de constater que cette situation perdure, mettant à mal l'exercice pourtant fondamental de leurs missions par les services externes.

« Les missions de nos organisations ne sont pas accessoires. Elles sont au contraire fondamentales et nous continuerons à nous battre pour pouvoir les exercer » martèle Kris Meurant, président de la Fidex. Une fois de plus, nous le redisons : laissez-nous entrer, laissez-nous travailler ! Nous le répéterons tant qu'il le faudra.

Contact presse : Kris Meurant, président de la Fidex / 0479 26 54 37.

Éléments de contexte

- Cette incurie ne concerne pas seulement les prisons bruxelloises mais touche également la Wallonie dans lesquels les refus d'accès aux prisons opposés aux services externes se sont multipliés ces derniers mois.
- L'accès aux prisons par les services externes est notamment régi par l'accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté française et la Région wallonne en vue de créer une politique carcérale cohérente dans le respect des compétences des entités fédérées et de l'autorité fédérale de 2015 ou encore par le Protocole de coopération entre le Ministre de la Justice et les membres du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune chargés de l'aide aux personnes concernant l'aide sociale aux détenus et aux personnes faisant l'objet d'une mesure ou d'une peine d'exécution dans la Communauté du 25 mars 1999.
- Deux communiqués de presse ont déjà été publiés à ce sujet, en [décembre 2021](#) et en [juin 2022](#). À cette dernière occasion, les services externes s'étaient rassemblés devant la prison de Saint-Gilles.
- La section belge de l'Observatoire international des prisons [a également alerté](#) sur la situation dans plusieurs prisons ces derniers mois, notamment à Forest et Marche-en-Famenne.